

Ordre du jour de la réunion
de la commission départementale
d'aménagement commercial

du lundi 20 janvier 2020
à partir de 14h30
à la Préfecture de la Haute-Vienne
salle Erignac

- 14h30 : projet de création d'un ensemble commercial d'une surface plancher de 1910 mètres carrés, situé zone de la Croix Blanche à Saint-Junien, porté par la SCI Solizet.

Limoges, le 08 JAN. 2020

Pour le Préfet,
Le directeur délégué,



Gérard JOUBERT